



Votre Comité d'Entreprise n'est pas qu'une instance de choix et de gestion des œuvres sociales. Il est chargé de représenter l'expression collective des salariés et de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise :

- les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- leurs conditions de vie dans l'entreprise,

Le SNU Bourgogne vous informe mensuellement des principaux dossiers vus en CE et des décisions prises, avec leurs impacts sur votre quotidien.

## **Orientations 2015**

### **« Priorité aux priorités »**

La direction nous a présenté un nouveau catalogue d'orientations pour 2015. Certaines sont dans la continuité de ce qui s'est fait les années précédentes et d'autres viennent charger la barque déjà bien pleine des agences.

***Le SNU reviendra en détail avec un numéro spécial sur ces orientations, mais d'ores et déjà nous pouvons craindre de la surcharge de travail pour les agents qui ne seront pas sur une activité spécifique.***

***Le SNU reste sur l'idée que pour bien faire notre métier, il est nettement mieux de connaître la demande d'emploi et l'entreprise, alors gare aux priorités.***

## **Promotions**

### **« Recherche cadres sachant cadrer »**

La DRH a précisé ( un peu ) les possibilités d'accéder au dispositif « détection des potentiels » permettant à des agents d'accéder aux postes de management.

La directrice régionale a rappelé que la mobilité professionnelle restait une obligation...certains exemples récents, notamment sur le bassin dijonnais nous montre que cette mobilité géographique est à géométrie variable.

***Un tract du secteur cadre SNU vous donnera prochainement plus d'information.***

## **Réorganisation du bassin de Dijon**

### **« C'est parti ! »**

La note RH paraîtra prochainement, et nous avons eu la présentation de la fiche de vœux.

***Le SNU a obtenu que la quotité de temps travaillé ( temps partiel ) ne figure plus sur celle-ci.***

## **Courriel Hebdo**

### **« Circulez ! »**

Mis en place depuis janvier 2014, il a fortement impacté l'information des agences, pas toujours favorablement.

***Le SNU a fait remonter un certain nombre de problèmes à l'établissement et lui a demandé un retour formalisé sur cet outil et ses limites. Nous avons interpellé sur l'utilisation des courriels et fait des propositions pour décharger les agents et les ELD.***

En réponse, la direction nous a répondu estimer que l'information circule bien et n'a pas souhaité discuter de nos propositions.

**A suivre**

## Mutualisation de certaines prestations sociales « Discours global, actions locales »

*Le SNU souhaite que soient gérées au niveau national les prestations et activités pour lesquelles il n'y a aucune plus value à le faire en région, notamment lorsqu'une seule structure ( le CCE ) pourrait négocier des tarifs plus avantageux : il est plus facile de négocier des avantages pour 50 000 personnes que pour 1 200 ( voyages, semaines de vacances...).*

Une fois de plus, certaines organisations syndicales ont montré qu'elles tenaient un discours au niveau national ou dans leurs tracts, et faisaient autre chose en région, en rejetant cette possibilité.

## Pôle emploi 2015

### « Déjà le bilan ? »

Peu de chantiers nous semblent vraiment consolidés, mais la DG a déjà prévu un audit !

Il aura lieu du 6 au 16 octobre, sous deux formes :

- venue de la DG dans 3 agences Chalon Paradis, Dijon Voltaire et Nevers Baron, avec audition des ELD et de certains agents

- enquêtes auprès des collectifs de Dijon Centre, Avallon et Le Creusot

**Le SNU invite les agents à s'exprimer sur leur ressenti concernant PE 2015, votre niveau d'information ou de désinformation, votre vision de ce qui va / ne va pas...**

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations, d'aide à la formalisation et à nous faire remonter les points abordés, votre opinions...**

## Accompagnement des agences

### « A votre écoute, coute que coute »

Comme la direction estime que vous allez vous ennuyer, cette démarche est maintenant déployée dans toutes les unités. Un accompagnateur de la DR va donc venir dans votre agence pour animer des « groupes de parole » : il s'agit de recueillir la vision des conseillers invités à ces ateliers sur ce qui marche, ce qui ne marche pas sur 6 thématiques et de le restituer à l'ELD afin qu'elle construise des plans d'actions correctifs.

**Exprimez-vous et soyez vigilants pour que vos propositions soient prises en compte (et réellement mises en place), sachant que vous ne serez pas associés à sa rédaction...**

**Et prenez note des engagements des ELD qui vous seront présentés.**

## Ponts 2015

### « 2 jours à votre main »

**Les trois jours de fermeture établissement seront le 2 janvier, le 15 mai et le 13 juillet. Restera donc 2 jours à la main des agents.**

Vos contacts :

*Elus CE :*

[fabienne.amico@pole-emploi.fr](mailto:fabienne.amico@pole-emploi.fr)

[soumaya.mansar@pole-emploi.fr](mailto:soumaya.mansar@pole-emploi.fr)

[sylvie.selaries@pole-emploi.fr](mailto:sylvie.selaries@pole-emploi.fr)

[francoise.voisenet@pole-emploi.fr](mailto:francoise.voisenet@pole-emploi.fr)

[emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr](mailto:emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr)

*Représentant Syndical :* [michel.ramillon@pole-emploi.fr](mailto:michel.ramillon@pole-emploi.fr)